**CANADA**

**PROVINCE DE QUÉBEC**

**MUNICIPALITÉ D'AUMOND**

# Procès-verbal 13 août 2025

Séance ordinaire du conseil de la Municipalité d'Aumond tenue au Centre culturel et communautaire situé au 664, route Principale à Aumond, le mercredi 13 août 2025 à compter de 19 h 00 et à laquelle étaient présents :

Sont présents :

| | |
|---|---|
| Mme Ariane Guilbault | M. Robert Piché |
| M. Sébastien Lafrenière | Mme Anne Lévesque |

Absence motivée : M. Gaétan Gagné et M. Barry Ardis

Sous la présidence du maire, monsieur Mario Langevin assiste à la rencontre, Mme Vicky Tremblay-Régimbal, directrice générale à titre de secrétaire de la séance.

## 1. Ouverture de l'assemblée

### 1.1 Vérification du quorum

**2025-08-A5292** **Ouverture de l'assemblée**

Il est résolu de procéder à l'ouverture de la présente séance à compter de 19 h 00.

Proposé par le conseiller Robert Piché

Adoptée à l'unanimité des membres présents

**2025-08-A5293** **Adoption de l'ordre du jour**

Il est résolu d'adopter l'ordre du jour tel que déposé.

Proposé par le conseiller Sébastien Lafrenière

Adoptée à l'unanimité des membres présents

---

**ORDRE DU JOUR**

**1. Ouverture de l'assemblée**

1.1 Vérification du quorum
1.2 Ouverture de l'assemblée
1.3 Adoption de l'ordre du jour

**2. Adoption du procès-verbal de la séance antérieure**

2.1 Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 09 juillet 2025

**3. <u>Comptes payables</u>**

3.1 Approbation des listes des déboursés et des comptes à payer (Juillet 2025**)**

**4. <u>Administration</u>**

4.1. Renouvellement de la licence annuelle PayClock
4.2. Remplacement des postes de travail – Direction et secrétariat.
4.3. Résolution – Participation au projet de service regroupé de collecte des matières résiduelles
4.4. Liste des immeubles devant être vendus pour non-paiement des taxes.
4.5. Mandat à représentant
4.6. Résolution d'appui à un retour sécuritaire et complet des activités de contrôle routier au Québec

**5. <u>Incendie et sécurité publique</u>**

**6. <u>Voirie</u>**

6.1. Octroi de contrat- de fauchage

**7. <u>Loisirs et culture</u>**

**8. <u>Hygiène du milieu et Environnement</u>**

**9. <u>Urbanisme, Développement et Industrie</u>**

9.1. Autorisation de dépôt d'une demande d'aide financière dans le cadre du Programme d'unité individuelle de traitement d'eau (PUIT)

**10. <u>Varia</u>**

**11. <u>Maire et conseillers</u>**

**12. <u>Correspondance</u>**

**13. <u>Période de questions</u>**

**14. <u>Levée de l'assemblée</u>**

Adoptée à l'unanimité des membres présents

**2. <u>Adoption des procès-verbaux</u>**

**<u>2025-08-A5294</u> <u>Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 2025</u>**

Il est résolu d'adopter le procès-verbal de la séance ordinaire du 09 juillet 2025, tel que rédigé.

Proposé par la conseillère Ariane Guilbault

Adoptée à l'unanimité des membres présents

## 3. Comptes payables

**2025-08-A5295** **Approbation des listes des déboursés et des comptes à payer**

**CONSIDÉRAN**T que les listes des déboursés au 31 juillet 2025 totalisent 251 298.64$ et se détaillent comme suit :

| | |
|---|---|
| Comptes à payer : | 138 308.67$ |
| Comptes payés : | 72 668.25$ |
| Salaires : | 40 321.72$ |

Chèque ou prélèvement annulé :

**EN CONSÉQUENCE**, il est résolu d'approuver, tel que déposé, les listes des déboursés.

Proposé par le conseiller Sébastien Lafrenière

Adoptée à l'unanimité des membres présents

Certificat de disponibilité de crédits

Je soussignée Vicky Tremblay-Régimbal, directrice générale, certifie qu'il y a des crédits budgétaires ou extrabudgétaires disponibles pour les fins pour lesquels les dépenses ci-haut mentionnées sont engagées.

_____
Vicky Tremblay-Régimbal
Directrice générale

## 4. Administration

**2025-08-A5296** **Renouvellement de la licence annuelle PayClock**

**ATTENDU** que la Municipalité utilise le logiciel PayClock pour la gestion du temps de travail de ses employés ;

**ATTENDU** qu'il y a lieu de renouveler la licence annuelle auprès de l'Agence Hurtubise pour l'année 2025;

**EN CONSÉQUENCE,** il est résolu :D'autoriser le renouvellement de la licence annuelle PayClock auprès de l'Agence Hurtubise pour un montant total de **1 109,75 $**, taxes incluses ;

Proposée par la conseillère Anne Lévesque

Adopté à l'unanimité des membres présents.

Certificat de disponibilité de crédits

Je soussignée Vicky Tremblay-Régimbal, directrice générale, certifie qu'il y a des crédits budgétaires ou extrabudgétaires disponibles pour les fins pour lesquels les dépenses ci-haut mentionnées sont engagées.

_____
Vicky Tremblay-Régimbal
Directrice générale

**2025-08-A5297** **Remplacement des postes de travail – Direction et administration.**

**CONSIDÉRANT** que le contrat de location d'équipement informatique arrive à échéance ;

**CONSIDÉRANT** qu'il est nécessaire de procéder au remplacement du poste de travail de la direction et du poste de travail de l'administration afin d'assurer la continuité et l'efficacité des services municipaux ;

**IL EST RÉSOLU** d'autoriser l'achat des nouveaux équipements auprès de Groupe DL Informatique, pour un montant approximatif de 198,84 $, taxes en sus, pour une durée de 36 mois.

Proposé par le conseiller Robert Piché

Adopté à l'unanimité des membres présents.

Certificat de disponibilité de crédits

Je soussignée Vicky Tremblay-Régimbal, directrice générale, certifie qu'il y a des crédits budgétaires ou extrabudgétaires disponibles pour les fins pour lesquels les dépenses ci-haut mentionnées sont engagées.

_____
Vicky Tremblay-Régimbal
Directrice générale

**2025-08-A5298** **Participation au projet de service regroupé de collecte des matières résiduelles**

**ATTENDU QUE** la Municipalité d'Aumond reconnaît avoir lu et pris connaissance du Guide du demandeur concernant le volet « Coopération et gouvernance municipale » du Fonds régions et ruralité, sous-volet « Coopération intermunicipale »**;**

**ATTENDU QUE** les organismes municipaux d'Aumond, de Blue Sea et de Sainte-Thérèse-de-la-Gatineau désirent présenter un projet de mise en place d'un service regroupé pour la collecte des matières résiduelles dans le cadre du volet « Coopération et gouvernance municipale » du Fonds régions et ruralité;

**EN CONSÉQUENCE**, il est résolu que la présente résolution soit adoptée et qu'elle statue et décrète ce qui suit :

Le conseil municipal d'Aumond s'engage à participer au projet de mise en place d'un service regroupé pour la collecte des matières résiduelles;

Le conseil accepte d'assumer une partie des coûts, soit l'apport minimal exigé dans le cadre du programme;

Le conseil nomme la Municipalité de Sainte-Thérèse-de-la-Gatineau comme organisme responsable du projet et l'autorise à déposer la demande de subvention dans le cadre du volet « Coopération et gouvernance municipale » du Fonds régions et ruralité, sous-volet « Coopération intermunicipale »;

Le conseil désigne la directrice générale, Madame Vicky Tremblay-Régimbal, et le maire, Monsieur Mario Langevin, pour signer tout document nécessaire, utile ou demandé par l'organisme municipal responsable du projet aux fins de la présente demande de subvention.

Proposé par le conseiller Sébastien Lafrenière

Adopté à l'unanimité des membres présents.

**2025-08-A5299** **Liste des immeubles devant être vendus pour non-paiement des taxes.**

**CONSIDÉRANT** que la greffière-trésorière a soumis au Conseil, pour examen et considération, un état des taxes foncières dues à la municipalité, à la date du 6 novembre 2025, afin de satisfaire aux exigences de l'article 1022 du Code municipal de la Province de Québec ;

**IL EST PROPOSÉ ET RÉSOLU QUE :**

Ledit état soit et est approuvé par le Conseil et que la greffière-trésorière, directrice générale prenne les procédures requises aux fins de faire vendre par la Municipalité régionale de comté (MRC) de la Vallée-de-la-Gatineau tous les immeubles de la municipalité dont les taxes foncières qui les grèvent n'ont pas été payées.

Proposée par La conseillère Anne Levesque

Adoptée à l'unanimité des membres présents

**2025-08-A5300** **Mandat à représentant**

**ATTENDU QUE** la municipalité d'Aumond peut enchérir et acquérir des immeubles mis en vente pour taxes municipales impayées et ce, conformément à l'article 1038 du Code municipal;

**ATTENDU QUE** certains immeubles seront mis en vente pour défaut de paiement des taxes et ce, selon la résolution portant le numéro 2025-08-A5299;

**ATTENDU QUE** le Conseil croit opportun d'autoriser la greffière-trésorière, directrice générale ou un représentant à enchérir et acquérir certains des immeubles mis en vente pour défaut de paiement de taxes;

Il est proposé et résolu

**QUE** Conformément aux dispositions du Code municipal, ce Conseil autorise la greffière-trésorière, directrice générale ou le

maire ou le maire suppléant à enchérir pour et au nom de la municipalité pour certains immeubles faisant l'objet de la vente pour défaut de paiement de taxes à être tenue le 6 novembre 2025 et ce, jusqu'à concurrence des montants de taxes, en capital, intérêts et frais.

Proposée par le conseiller Robert Piché

Adoptée à l'unanimité des membres présents

**2025-08-5301** **Résolution d'appui à un retour sécuritaire et complet des activités de contrôle routier au Québec**

**ATTENDU** que les contrôleurs routiers du Québec jouent un rôle essentiel dans la sécurité publique, en assurant notamment la surveillance des véhicules lourds, le respect des normes de transport des matières dangereuses, les opérations de contrôle de vitesse, et la sécurité du transport scolaire et du transport de personnes ;

**ATTENDU** que, depuis la décision rendue le 6 mars 2025 par le Tribunal administratif du travail (TAT), une partie importante des activités des contrôleurs routiers est suspendue ou grandement réduite, notamment en raison du confinement de ces agents aux postes de contrôle (balances) ;

**ATTENDU** que cette limitation nuit directement à la capacité des contrôleurs routiers d'intervenir de manière préventive et efficace sur le terrain, augmentant ainsi les risques d'accidents liés à des véhicules lourds non conformes, au transport inadéquat de matières dangereuses, aux surcharges, à l'usure mécanique, ou à la fatigue des conducteurs ;

**ATTENDU** que la période estivale et la rentrée scolaire sont des moments critiques sur le réseau routier, en raison de la forte circulation, du transport touristique, et du retour massif des autobus scolaires transportant des enfants ;

**ATTENDU** que l'inaction du gouvernement du Québec depuis le jugement du TAT constitue une situation préoccupante et que des mesures concrètes sont nécessaires afin de restaurer la capacité d'intervention complète des contrôleurs routiers ;

**ATTENDU** que la sécurité routière est une responsabilité partagée entre les paliers de gouvernement, et que les municipalités ont à cœur la sécurité de leurs citoyens ;

**EN CONSÉQUENCE IL EST RÉSOLU**

**Que** la Municipalité d'Aumond appuie la demande adressée au gouvernement du Québec afin qu'il donne suite sans délai à la décision rendue par le Tribunal administratif du travail le 6 mars 2025, en mettant en place les mesures nécessaires pour assurer le retour complet et sécuritaire des activités des contrôleurs routiers sur l'ensemble du territoire québécois.

**Que** cette résolution soit transmise :

- Au ministère des Transports et de la Mobilité durable du Québec ;

- Au ministère de la Sécurité publique du Québec ;
- Au bureau du Premier ministre du Québec ;
- À la présidente-directrice générale par intérim ainsi qu'à la présidente du Conseil d'administration de la Société de l'assurance automobile du Québec ;
- À l'Union des municipalités du Québec (UMQ) et à la Fédération québécoise des municipalités (FQM) ;
- Et qu'une copie soit acheminée à l'auteur du message transmis aux élus municipaux, un contrôleur routier anonyme inquiet pour la sécurité des Québécois.

Proposée par la conseillère Anne Guilbault

Adoptée à l'unanimité des membres présents

**5. Incendie et sécurité publique**

**6. Voirie**

**2025-08-A5302 Octroi de contrat- de fauchage**

**CONSIDÉRANT** l'offre de service reçue pour le fauchage de la végétation ;

**Il est résolu** d'octroyer le contrat de fauchage des chemins à Services ADL Inc. au coût de 3 400$ plus les taxes applicables ;

Proposé par le conseiller Robert Piché

Adoptée à l'unanimité des membres présents.

Certificat de disponibilité de crédits

Je soussignée Vicky Tremblay-Régimbal, directrice générale, certifie qu'il y a des crédits budgétaires ou extrabudgétaires disponibles pour les fins pour lesquels les dépenses ci-haut mentionnées sont engagées.

_____
Vicky Tremblay-Régimbal
Directrice générale

**7. Loisir et culture**

**8. Hygiène du milieu et Environnement**

**9. Urbanisme, développement**

**2025-08-A5303 Autorisation de dépôt d'une demande d'aide financière dans le cadre du Programme d'unité individuelle de traitement d'eau (PUIT)**

**ATTENDU QUE** la Municipalité d'Aumond a pris connaissance du Guide du programme PUIT et des modalités qui s'y appliquent**;**

**EN CONSÉQUENCE**, il est résolu que :

- La Municipalité s'engage à respecter toutes les modalités du programme qui s'appliquent à elle et à son projet;

- La Municipalité est autorisée à déposer une demande d'aide financière dans le cadre du programme PUIT avant la date limite du 4 septembre;

- La Municipalité s'engage à déposer le suivi d'avancement des travaux exigé périodiquement par le Ministère;

- La Municipalité assumera sa part des coûts admissibles ainsi que tous les coûts de réalisation du projet qui dépasseront l'aide financière reçue;

- La Municipalité paiera sa part des coûts d'entretien et d'exploitation continus du projet;

- La Municipalité s'engage à assurer l'entretien et la pérennité du projet;

- La Municipalité confirme avoir obtenu l'autorisation des propriétaires des terrains visés par le projet, ou que des interventions auprès de ces derniers seront effectuées conformément à l'article 25.1 de la Loi sur les compétences municipales (volet 2 seulement).

Proposé par la conseillère Anne Levesque

Adoptée à l'unanimité des membres présents.

**10. <u>Varia</u>**

**11. <u>Maire et conseillers/conseillères</u>**

**12. <u>Correspondance</u>**

**13. <u>Période de questions</u>**

**14. <u>Levée de l'assemblée</u>**

**<u>2025-08-A5304</u> <u>Levée de l'assemblée</u>**

Il est résolu de procéder à la levée de la présente séance, à 19h37

Proposé par le conseiller Robert Piché

Adoptée à l'unanimité des membres présents

| | |
|---|---|
| Mario Langevin<br>Maire | Vicky Tremblay-Régimbal<br>Directrice générale<br>Greffière-trésorière |